



Soigner les maux par les mots

PRÉSENTATION DE PROLOGUES

PROLOGUES a signé une convention annuelle avec la Cour d'Appel de Paris et fait partie d'une fédération nationale d'associations intervenant auprès des auteurs de Violences conjugales et familiales. (FNACAV).

Prologues a pour objectif d'éviter la récidive chez les auteurs(e)s de violences conjugales et familiales par l'organisation de « stages de responsabilité pour la prévention et la lutte contre la violence au sein du couple et sexiste », également appelés Stages VIF (violences Intra-Familiales). Ces stages, non mixtes, concernent un public masculin en majorité (85%) et également féminin.

Il est important de préciser que les premières bénéficiaires de PROLOGUES, bien qu'intervenant exclusivement auprès des auteurs et auteures de violences conjugales et familiales, *sont les victimes* puisque l'association a pour objectif d'éviter la récidive des actes de violences de leur conjoint ou conjointe.

Ces stages sont financés en partie par les subventions de deux bailleurs, FIPD et MILEDECA, et en partie par les contributions des stagiaires calculées en fonction de leurs revenus.

Ils s'adressent aux auteurs et auteures de violences conjugales dont le conflit a été porté devant la justice (TJ de Sens et d'Auxerre) soit par dépôt de plainte ou appel de la Gendarmerie de la part de la « victime » ou de son entourage immédiat (enfants, parentèle), soit par signalements (école, hôpitaux, témoins oculaires ou assez fréquemment par le voisinage alerté par le niveau de violence verbale ou physique lors d'une « scène de ménage ».) Les stages sont ouverts également aux volontaires qui n'ont pas à verser de contribution financière.

Les peines encourues dépendent de la loi du 23 juin 1999 qui stipule qu'elles « répondent au principe d'alternatives aux poursuites et de peines complémentaires indiquées pour des faits simples permettant une prise de décision rapide au cas de reconnaissance des faits par l'auteur et des éventuels préjudices subis par la victime ». Pour que le justiciable puisse « bénéficier » de ces mesures alternatives et peines complémentaires, il convient que les victimes n'encourent pas plus de 8 jours d'ITT. Les peines donnant lieu à un stage sont la « composition pénale », (alternative aux poursuites) et la « peine complémentaire » (post sentencielle).

Les rappels à la loi (classement sous condition) et les stages pendant la durée du contrôle judiciaire tendent à se raréfier.

Ils se déroulent dans des locaux de la CCI loués par PROLOGUES, soit à Auxerre, soit à Sens, selon le lieu d'habitation des stagiaires.

Public : environ 200 stagiaires par an, 15 % de femmes dont environ la moitié est condamnée en couple. (Environ 600 stagiaires depuis la création de PROLOGUES en 2018)

Niveaux socio-culturels des stagiaires : Artisans, employés, ouvriers, sans emploi (RSA). Peu d'agents de maîtrise, très peu de cadres. En moyenne peu scolarisés. Peu d'antécédents judiciaires sauf parmi les plus jeunes (délinquance juvénile sans incarcération pour la plupart). Très peu de récidivistes dans le domaine des VIF. On note, pour la plupart, une bonne insertion sociale et professionnelle, en bref une certaine « normalité » sociale qui souffre de l'amalgame fait par le public avec les « très violents », voire les meurtriers (féminicides). Environ 40% des stagiaires (hommes et femmes) sont alcoolisés et/ou sous stupéfiants, voire les deux, lors du conflit qui les a amenés devant la justice. Parmi ces 40%, et selon leurs déclarations, très peu relèvent d'une addiction pathologique à l'alcool, il ne s'agirait que de prises ponctuelles ou festives, ce qui est toutefois à relativiser, les stagiaires n'étant, la plupart du temps, que peu conscients de la frontière assez mouvante entre addiction et alcoolisme ponctuel.

Les causes majeures des violences conjugales et familiales telles qu'elles apparaissent au travers les échanges des stagiaires sont les suivantes :

Il faut d'abord préciser, qu'à l'encontre des idées fréquemment reçues, l'alcool n'est pas une CAUSE de la violence conjugale et familiale mais la cause du passage à l'acte parce qu'il désinhibe l'expression d'une violence latente qui puise son origine ailleurs. Parmi ces origines on peut faire une distinction entre les causes internes et externes. Les causes externes sont celles qui relèvent de situations de fragilisation psychologique, comme des problèmes financiers, d'emploi, de santé, des désaccords sur l'éducation des enfants, des conflits familiaux dans les familles recomposées, des différences culturelles (survivance du patriarcat, misogynie consciente ou inconsciente). Les causes internes ont généralement pour origine un déséquilibre psychologique dû à des violences physiques ou non physiques parentales subies pendant l'enfance, et/ou des manques quand l'enfant a connu dans son milieu familial un sentiment d'abandon, de manque d'affection, d'attention, de valorisation de la part de l'un ou l'autre parent ou des deux. De toutes les violences conjugales et familiales, cette origine est certainement la plus pernicieuses et destructrice, rarement identifiée comme pathologique, puissants obstacles au développement de l'enfant et à son passage à l'état d'adulte provoquant des profils psychologiques immatures (narcissiques) où le conjoint (ou conjointe) va revivre /répéter dans son couple (et avec ses enfants) ce qu'il ou elle a vécu pendant l'enfance et où le conjoint va être l'objet d'un transfert parental. Dans des cas extrêmes on qualifie ces profils de

« perversion narcissique » *, terme galvaudé auquel il vaut mieux préférer celui de « **contrôle coercitif** ».

L'approche thérapeutique du groupe de parole

« La parole c'est la cure » Freud

« Le moi (...) est un lieu de méconnaissance ; c'est-à-dire que je ne reconnais pas ce qui est en moi, je le vois dehors chez l'autre » Lacan

Ces stages sont des groupes de parole à vocation thérapeutique dont les participants sont les acteurs principaux aidés par deux thérapeutes mixtes. On sait que la parole a un effet thérapeutique quand elle peut s'exprimer sans contrainte dans un contexte où elle n'est ni censurée ni jugée ce qui est le cas dans les groupes où elle s'exprime librement entre pairs, suscitant alors un effet de « miroir » provoquant une prise de distance et de conscience entre l'acteur et ses actes. « *Je me suis rendu compte qu'en écoutant les autres c'est moi que j'entends* » a expliqué un stagiaire. La parole, les conseils, les stratégies pour ne pas récidiver élaborées par les uns et les autres servent à tous parce qu'ils émanent de pairs se trouvant dans une situation souvent identique, donc plus audibles et plus crédibles que la parole des thérapeutes, et permettent à chacun de devenir pour les autres une sorte de « *boîte à outils* » selon l'expression d'un stagiaire.

Le rôle des thérapeutes est alors de s'effacer au maximum au profit du groupe, d'éviter que la parole ne dérive en bavardage ou s'épuise et d'introduire quelques exercices visant à l'introspection pour que les étapes du changement ne soient pas oubliées: la responsabilisation de ses actes par le stagiaire, la prise de conscience de leur impact sur le conjoint et le cas échéant sur la famille, l'élaboration de stratégies de changement, de réparation de soi-même et du préjudice subi par le conjoint et la famille et d'évitement de la récidive. Il est également de favoriser chez les stagiaires une connaissance et maîtrise de soi pour éviter que la colère, qu'elle soit légitime ou pas, ne dégénère en violence.

« La thérapie commence à agir lorsque l'accusation ou la victimisation cède la place à la responsabilité » Irvin Yalom

* Le terme "pervers narcissique" est le plus souvent utilisé pour décrire une personne présentant un comportement manipulateur et abusif envers les autres, se comportant de manière égocentrique et ayant peu d'empathie pour autrui, y compris (et quelquefois surtout) leurs proches. Certains individus, hommes et femmes, peuvent développer des traits de personnalité narcissique en raison de facteurs familiaux, tels qu'une éducation autoritaire, un manque d'affection ou de valorisation dans leur enfance, ou des expériences traumatisantes (abandon ou sentiment d'abandon, mépris) qui ont affecté leur estime de soi (insécurité ontologique). Ils développent ainsi des mécanismes de défense pour se protéger

et manipuler les autres afin de renforcer leur propre sentiment de pouvoir et de contrôle.

Il est important de noter que le narcissisme, appelé à l'âge adulte narcissisme secondaire, et qui est pathologique, vient de la persistance d'un narcissisme primaire (enfantin) non satisfait, constitutif de la croissance de son identité, où l'enfant se construit par l'affection et la valorisation de la part de sa niche éducative et affective. Si ce narcissisme n'est pas satisfait, l'adulte développera une personnalité immature et narcissique où elle va faire un transfert paternel ou maternel pathologique sur le conjoint ou la conjointe en exigeant et/ou répétant dans la vie de couple ce dont elle a manqué et/ou subi pendant l'enfance dans une alternance de séduction /agression génératrice de conflits. Dans cette configuration, le conjoint ou la conjointe n'est pas considéré (e) comme un sujet à part entière, mais comme un « objet de satisfaction narcissique, en quelque sorte un « objet transitionnel (Winnicott) » pour adulte.

Le profil complémentaire à celui d'un narcissique est celui du sauveur. Il perçoit chez l'autre une faiblesse, une demande de reconnaissance et affective dépassant la normalité, manques qu'il va vouloir combler mais, contrairement aux apparences, ce n'est pas pour le bien de l'autre mais pour satisfaire son narcissisme (ce profil a besoin que l'autre ait besoin de lui/elle) et rehausser ainsi une image de soi généralement bien détériorée par le rôle de sauveur qu'il s'attribue. Il peut alors conforter l'autre dans son mal être pour préserver ce rôle de sauveur. Il peut également trouver une satisfaction à être soumis à une personne que l'on qualifie généralement de « pervers narcissique ». Ces deux profils s'attirent réciproquement, le plus souvent inconsciemment, liaison qui dégénère le plus souvent dans le conflit, mais qui peut durer par le phénomène d'emprise quand les deux pôles du couple y trouvent une satisfaction sadomasochiste.